

Centre de santé et de services sociaux  
de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent



**Cote**

**DQPMU-13-20**

*R serv    la Direction g n rale*

## Politique

<b>Titre :</b> Politique de la mission universitaire
<b>Destinataires :</b> Membres du personnel, m�decins, stagiaires
<b>�metteur :</b> Direction de la qualit�, performance et mission universitaire
<b>Date d'adoption :</b> 28 octobre 2013
<b>Derni�re date de r�vision :</b>
<b>Approuv� par :</b> C.A. <input checked="" type="checkbox"/> Comit� de r�gie <input checked="" type="checkbox"/>

## 1. Contexte/historique

Le Centre de santé et de services sociaux de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent-CAU (CSSS BCSTL-CAU) est l'un des six CSSS du Québec qui possède un statut de centre affilié universitaire (CAU). Cette désignation, octroyée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), lui confère une responsabilité en matière de recherche sociale, d'évaluation, de mobilisation des connaissances et d'enseignement. Ces quatre volets constituent la mission universitaire de l'établissement.

De 2009 à 2013, notre CSSS était doté d'une *Politique des activités d'enseignement (stages universitaires, collégiaux, secondaires et autres)* — POLITIQUE DQMU-09-11. Par le présent document, la Direction de la qualité, performance et mission universitaire intègre l'ensemble des volets de la mission universitaire dans une seule politique.<sup>1</sup>

En complément à cette politique, trois cadres de référence (*des activités de recherche et de mobilisation des connaissances, des activités d'évaluation et des activités d'enseignement*) précisent les modalités de gestion et de réalisation des activités reliées à la mission universitaire au sein de l'établissement.

## 2. Énoncé

La mission universitaire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent-CAU se décline sous quatre volets : la recherche, l'évaluation, l'enseignement et la mobilisation des connaissances. Elle contribue à la formation de la relève, à l'amélioration de la qualité des services, au développement des pratiques professionnelles et à l'avancement des connaissances scientifiques dans des domaines pertinents pour l'établissement, les membres de son personnel et les médecins, ses partenaires, la population de son territoire et ses usagers ainsi que pour l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux aux plans local, régional, national et international.

Conséquemment, notre CSSS souhaite que sa mission universitaire, par l'un ou plusieurs de ses volets, s'intègre de façon optimale à l'ensemble de ses activités et anime toutes les équipes de travail de l'établissement. Afin d'actualiser cette mission complémentaire distinctive, le CSSS BCSTL-CAU mise sur la contribution de tous ses acteurs.

## 3. Objectifs

La *Politique de la mission universitaire* vise à énoncer les principes directeurs qui guident les activités de recherche sociale, d'évaluation, de mobilisation des connaissances et d'enseignement menées dans notre CSSS. Ces principes ont pour but de soutenir le développement d'une mission universitaire intégrée et utile à la mission première de prestation et de coordination de services de l'établissement ainsi qu'à sa responsabilité populationnelle.

De façon plus spécifique, cette politique vise à :

---

<sup>1</sup> La présente politique a été approuvée par le Comité consultatif des activités d'enseignement de notre CSSS en mai 2013.

## Politique de la mission universitaire

---

- favoriser le développement et la réalisation des activités s'inscrivant dans la mission universitaire de notre établissement, de même que la participation de l'ensemble des membres du personnel et des médecins de l'établissement;
- établir les principes sur lesquels reposent les modalités de gestion et de réalisation des activités associées à la mission universitaire. Ces modalités sont formulées sous forme de cadres de référence en vigueur dans l'établissement;
- baliser les activités associées à la mission universitaire afin qu'elles respectent les exigences établies à la fois par les milieux de prestations de soins de santé et services sociaux que les milieux universitaires, de recherche scientifique et d'enseignement, de même que celles énoncées par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Fonds québécois de la recherche sur la culture et la société en lien avec la désignation CAU;
- soutenir les engagements du CSSS-BCSTL à titre de CAU à l'égard de la qualité et de la performance de son infrastructure de recherche, du développement de pratiques de pointe, de la mobilisation des connaissances et de la formation d'étudiants, notamment des stagiaires universitaires du domaine social et celui de la réadaptation.
- favoriser le rayonnement du CSSS BCSTL-CAU aux échelles locale, régionale, nationale et internationale, notamment par les activités du volet mobilisation des connaissances de la mission universitaire.

### 4. Responsabilités

La Direction de la qualité, performance et mission universitaire est responsable de veiller à la promotion et à l'application des principes énoncés dans cette politique.

Il revient toutefois à tous les acteurs du CSSS BCSTL-CAU d'y adhérer, notamment par leur contribution aux activités associées à la mission universitaire. À cet égard, les gestionnaires jouent un rôle central afin de soutenir le personnel et les médecins de leurs équipes en ce sens.

### 5. Principes directeurs

#### a) Une mission universitaire au cœur de l'établissement

- Notre CSSS inscrit au centre de ses priorités stratégiques 1) le développement de sa mission universitaire dans ses composantes recherche, évaluation, mobilisation des connaissances et enseignement et 2) le développement d'une culture organisationnelle qui favorise le recours à des pratiques réflexives appuyées sur l'articulation des connaissances scientifiques et pratiques.
- La mission universitaire interpelle l'ensemble des directions de notre CSSS. L'établissement soutient les membres du personnel et les médecins pour l'organisation, la réalisation ou la participation à des activités s'inscrivant dans la mission universitaire, en veillant à ce qu'elles s'intègrent de façon optimale aux activités régulières de prestation de services.

## Politique de la mission universitaire

---

- Le CSSS BCSTL-CAU considère la participation à la mission universitaire comme une responsabilité professionnelle et une implication d'équipe. La participation aux activités des différents volets de la mission universitaire fait partie de la tâche habituelle des membres du personnel et des médecins de l'établissement et tous sont appelés à y contribuer.

### **b) Des activités de haute qualité scientifique et pédagogique**

- Les activités de recherche, d'évaluation et de mobilisation des connaissances développées au CSSS BCSTL-CAU contribuent à l'avancement des connaissances scientifiques dans diverses disciplines des sciences sociales, humaines, de la santé et dans les milieux de pratique. Elles répondent aux exigences reconnues par le milieu universitaire et les organismes subventionnaires de recherche en ce qui concerne la qualité et la pertinence scientifique et sociale.
- Notre CSSS, par le truchement du Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, contribue au développement de l'expertise de chercheurs et de professionnels de recherche et à la formation d'étudiants et de stagiaires en recherche sociale par l'expérimentation d'approches, de méthodes ou de cadres conceptuels innovants.
- Le CSSS BCSTL-CAU participe à la formation de stagiaires issus de programmes de formation reconnus par des instances compétentes en éducation, pertinents et adaptés à la réalité de la pratique et du travail en CSSS.
- Notre établissement collabore avec les institutions d'enseignement lors des révisions de programmes de formation afin de s'assurer que la relève développe des compétences modulées à la réalité des milieux d'intervention en constante évolution.
- En soutenant les membres du personnel et les médecins dans la planification et la réalisation des activités d'enseignement, le CSSS BCSTL-CAU veille à la qualité des conditions de stage offertes aux étudiants et s'assure de mettre en place un contexte optimal d'accompagnement pour les superviseurs de stage de l'établissement.

### **c) Des activités utiles pour les milieux de pratique et les populations**

- Notre CSSS soutient la réalisation d'activités scientifiques, menées par le Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, qui ont des retombées potentielles pour les milieux de pratique et la population de son territoire. Les activités de recherche, d'évaluation et de mobilisation des connaissances proposées concernent la mission première de l'établissement qui vise à répondre, par la planification, la prestation et la coordination de soins de santé et de services sociaux de première ligne, aux besoins globaux des personnes qui résident sur son territoire.
- Lorsqu'il accepte de collaborer à des projets de recherche proposés par des équipes de recherche externes, l'établissement s'assure que ces derniers sont pertinents pour la population du territoire, les usagers, ses membres (personnel et médecins) ou ses partenaires, qu'ils conviennent aux équipes de travail concernées et qu'ils respectent les exigences du MSSS en matière de l'éthique de la recherche.

## Politique de la mission universitaire

---

- Par l'accueil de stagiaires, l'établissement contribue à la formation de la relève dans le réseau de la santé et des services sociaux. Il veille à transmettre aux futurs travailleurs les connaissances et les compétences nécessaires pour offrir des services de qualité à la population, notamment en ce qui concerne les déterminants sociaux de la santé et l'impact de la maladie sur l'adaptation, l'intégration et la participation sociale.

### **d) Une approche collaborative**

- Le CSSS BCSTL-CAU soutient des activités de recherche et de mobilisation des connaissances qui reposent sur la collaboration concrète et soutenue entre chercheurs (incluant les professionnels de recherche et les étudiants), membres du personnel, médecins, partenaires et usagers/citoyens. Cette collaboration est fondée sur le respect des connaissances pratiques et scientifiques et encouragée notamment lors de l'identification des problématiques ou pratiques pouvant devenir sujets de recherches, d'évaluation, d'activités de mobilisation des connaissances ou d'enseignement, de même que lors de la précision des projets et lors de leur réalisation.
- La création et le maintien de liens de collaboration entre notre établissement et les institutions d'enseignement sont favorisés dans le but d'assurer l'adéquation des objectifs de stage avec les contextes de pratique et de travail dans l'établissement. Les échanges avec d'autres établissements ou instances de santé et de services sociaux interpellés par la formation de stagiaires sont valorisés afin de favoriser l'amélioration continue des activités d'enseignement menées dans notre CSSS.

### **e) Des activités éthiques, intègres et respectueuses**

- Toutes les activités de recherche et d'évaluation impliquant le CSSS BCSTL-CAU se conforment aux normes éthiques et de confidentialité reconnues en matière de recherche avec des sujets humains, comprenant des personnes vulnérables et, lorsque requis, ne s'amorcent pas sans l'obtention d'un certificat d'éthique d'un comité d'éthique de recherche universitaire ou désigné par le MSSS.
- La contribution des différentes personnes impliquées dans les activités de recherche (chercheurs, professionnels de recherche, étudiants, membres du personnel et médecins, partenaires, etc.) est reconnue de façon équitable, en fonction du niveau d'investissement et du type de contribution de chacun et cela, dans toutes les productions ou activités réalisées dans le cadre de la mission universitaire de notre CSSS.
- La réalisation des activités de recherche respecte les pratiques d'intervention et de gestion ainsi que les règles et procédures en vigueur au sein de l'établissement, y compris celles traitant de la confidentialité, ainsi que les procédures et les méthodes scientifiques reconnues. Les activités de collecte de données (notamment le recrutement de participants, la réalisation d'observations, d'entrevues, de groupes de discussion, la passation de questionnaires ou de sondages, l'analyse de dossiers ou de registres) sont réalisées de façon respectueuse des activités cliniques, administratives ou d'encadrement.
- Le CSSS BCSTL-CAU favorise la venue de stagiaires dans ses sites en tenant compte de la capacité d'accueil des équipes. La planification des activités d'enseignement est déterminée en collaboration avec les gestionnaires et leurs équipes afin qu'elles s'intègrent de façon optimale aux activités

## Politique de la mission universitaire

---

régulières de prestation de services. L'établissement favorise les aménagements de travail afin de faciliter l'actualisation des obligations reliées à l'accompagnement d'étudiants.

- Notre CSSS se voit responsable du développement de la relève des superviseurs de stages. Il veille à favoriser le développement des compétences en supervision chez son personnel et la mise à jour des connaissances dans le domaine. Il encourage la mise en place de modalités pour soutenir et reconnaître le travail des équipes impliquées dans les activités d'enseignement.
- L'établissement s'engage à ce que les stagiaires puissent bénéficier des conditions nécessaires pour réaliser les apprentissages prévus à leur programme de formation.

### f) Une culture de réflexion et d'apprentissage

- Le CSSS BCSTL-CAU favorise une pratique réflexive chez les membres du personnel et les médecins. Celle-ci peut comprendre le recours aux connaissances scientifiques et aux activités d'évaluation des interventions, programmes et politiques ainsi que la participation aux activités de mobilisation des connaissances. L'objectif étant de soutenir l'amélioration constante de la qualité des soins, des services et des interventions ainsi que d'une ouverture à l'innovation.
- L'établissement considère que l'accueil d'étudiants contribue au renouvellement et à l'enrichissement des pratiques. Que ce soit par leurs questions ou leurs besoins d'explication, les stagiaires incitent les membres du personnel et les médecins à analyser et à améliorer leur pratique, à partager leurs savoirs et à se maintenir à la fine pointe des connaissances pertinentes à leur domaine. Les étudiants sont également porteurs de nouvelles connaissances provenant de leurs apprentissages en cours de formation ou encore de projets qu'ils réalisent en stage.
- Les stagiaires présents dans notre CSSS sont appelés à s'impliquer activement dans le développement de leurs compétences et connaissances. En ce sens, il est attendu qu'ils appliquent une approche réflexive favorisant l'autonomie, le développement du raisonnement professionnel et/ou clinique et l'autoévaluation de leurs activités. Les stagiaires doivent également s'engager à faire bénéficier leur équipe d'accueil et l'établissement de leurs apprentissages, réflexions ou réalisations.

## 6. Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du CSSS BCSTL-CAU.

## 7. Révision

La présente politique doit faire l'objet d'une révision de la Direction de la qualité, performance et mission universitaire tous les quatre ans ou lorsque des modifications législatives ou réglementaires le requièrent. Toute révision de la présente politique entre en vigueur le jour de son approbation par le conseil d'administration du CSSS BCSTL-CAU. Advenant le cas qu'aucune révision n'intervienne dans le délai imparti, pour quelles que raisons que ce soit, la politique demeure néanmoins en vigueur.